

Comité Syndical du 20 mai 2021

DELIBERATION N° 2021-05-028

Compte rendu des décisions prises par le Bureau et le Président conformément à l'article 5211-10 du CGCT

| | | | |
|---|----------|---------|--|
| Nombre de membres 105 | | | Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du onze mai deux mille vingt et un, une nouvelle convocation du comité syndical a été faite le quatorze mai deux mille vingt et un, en vertu de l'article 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales. L'an deux mille vingt et un, le vingt mai à quatorze heures, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée par le Président s'est réunie dans les locaux du SYVADEC situé dans la zone artisanale, à Corte sous la présidence de Monsieur POLI Xavier. Madame SOTTY Marie-Laurence a été désignée secrétaire de séance. S'agissant d'une re-convocation, le comité peut valablement délibérer sans condition de quorum |
| En exercice | Présents | Votants | |
| 105 | 10 | 11 | |
| Présents : SOTTY Marie-Laurence, BERNARDI François, POLI Xavier et MATTEI Jean-François. | | | |
| Présents par visio-conférence : POLIFRONI Bruno, CIAVAGLINI Joëlle, DOMINICI François, NEGRONI Jérôme, GIORDANI Jean-Pierre et QUILICHINI Paul. | | | |
| Absents représentés : MARCANGELI Laurent (pouvoir à Jean-François MATTEI) | | | |
| Absents : ARMANET Guy, BATESTI Gilles, GIAMARCHI Marie-Dominique, GONZALEZ COLOMBANI Carulina, LACAVE Mattea, LINALE Serge, MILANI Jean-Louis, PADOVANI Jean-Jacques, PELLEGGRI Leslie, PERETTI Philippe, PERFETTINI Martine, POZZO di BORGIO Louis, ROMITI Gérard, SAVELLI Pierre, SIMONI Pierre-Baptiste et TIERI Paul. BACCI Christian, COLONNA D'ISTRIA Jeanne Andrée, COMBETTE Christelle, CORTICCHIATO Caroline, FAGGIANELLI François, FERRANDI Etienne, FRAU David, KERVELLA Philippe, LACOMBE Xavier, MINICONI Ange-Pascal, OTTAVY Nicole, OTTAVY-SARROLA Rose Marie, PASQUALAGGI Jean-Marie, POGGIALE Pierre-Jean, PUGLIESI Pierre, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SARROLA Alexandre, SBRAGGIA Stéphane, SUSINI Jean, VANNUCCI Stéphane, VINCILEONI Antoine-Mathieu et VOGLIMACCI Charles Noël. ADORNI Roméo, COLOMBANI Paul-André, DE PERETTI Don Napoléon et GRAZIANI Frédéric. ACQUAVIVA François-Xavier, MARCHETTI François-Marie, BARTHELEMY Roxane, GUIDONI Pierre et SEITE Jean-Marie. FANTOZZI Jean-Michel, VIVONI Ange-Pierre et VUILLAMIER Jean-Marcel. BRUZI Benoît, EMANUELLI Paul-Jean et GAMBOTTI Alexandre. BELLINI Pierre-François, GIFFON Jean-Baptiste et MURACCIOLI Jean-Jacques. FRANCESCHINI Christiane et SINDALI Philippe. BERLINGHI François, CIMIGNANI Marie-Flora, MARIOTTI Marie-Thérèse et NICOLAI Marc-Antoine. ANTONELLI Jean-Toussaint, CANANZI Ange, MORTINI Lionel et SAULI Joseph. DOMINICI Jean, GALETTI Joseph, GIABICONI Jean-Charles, PASQUALI Gabriel, RAO Frédéric et TERRIGHI Charlotte. FONDACCI DE PAOLI Jean-Claude, MARCHETTI Etienne et OLMETA Claudy. FRANCHESCHI Jean-Claude. ALBERTINI Pierre-François. CICCADA Vincent et LECCIA Pascal. BARTOLI Paul-Marie, ISTRIA Patrice, MICHELETTI Vincent et PERENEY Jean, CHIAPPINI Charles, MATTEI FAZI Joselyne et POMPONI Paul François. CESARI Etienne, GIANNI Don Georges, LOPEZ Denis, LUCCHINI Félicien, SERRA Jean-Marc, SIMONI Géraldine, STROMBONI Jeanne et SUSINI Grégory. | | | |
| Certifié exécutoire, | | | |
| après transmission en Préfecture le : 27/05/2021 et de la publication de l'acte le : 27/05/2021 | | | |



Pour le Président, par délégation,
 Le Directeur Général Adjoint
 Vincent ANDREI

Accusé de réception en préfecture
 02B-200009827-20210520-2021-05-028-DE
 Date de télétransmission : 27/05/2021
 Date de réception préfecture : 27/05/2021

Monsieur Xavier Poli, Vice-Président expose,

Dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été délégués par le conseil, le Président a signé des actes dont il est rendu compte dans la présente délibération. De même, le bureau du comité syndical, dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été délégués, a approuvé des délibérations dont il est rendu compte également.

Il est proposé au Comité Syndical de bien vouloir prendre acte du compte rendu des dernières décisions prises par le Président et le Bureau Syndical sur la période de décembre 2020 à avril 2021.

1. Décisions du Président- Service de la Commande Publique, marchés et contrats inférieurs aux seuils de procédures formalisées

| N° du marché | Intitulé du marché | Titulaire | Montant estimatif annuel ou max. |
|--------------|--|------------------------------|----------------------------------|
| 2020-072 | Fourniture de filets agricoles et films d'enrubannage étirables pour presse à balles ordures ménagères type Bala Press | Rossi Diffusion | 209 000,00 € |
| 2021-001 | Traitement des lixiviats sur l'ISDND située à VICO (2A) | Ovive | 200 000,00 € |
| 2021-002 | Installation armoire DDS -recyclerie de Corbara | AC2I | 36 220,00 € |
| 2021-006 | Travaux sur le réseau d'eaux pluviales du Quai dde transfert de Porto-Vecchio | VALLI | 60 650,00 € |
| 2021-007 | Mission de MOe et OPC pour la requalification de la déchetterie de Corte | EODD Ingénieurs Conseils | 69 560,00 € |
| 2021-008 | Extension de la Plateforme de Compostage de Viggianello | SA Roch Leandri | 110 850,70 € |
| 2021-009 | Vérifications électriques initiales et périodiques sur les sites du SYVADEC | Qualiconsult Exploitation | 48 000,00 € |
| 2021-012 | Etude d'impact pour les opérations exceptionnelles d'investissement | Partenaires Finances Locales | 13 000,00 € |
| 2021-013 | Achats d'espaces publicitaires presse régionale | SNC Corse Matin Publicité | 100 000,00 € |

Accusé de réception en préfecture
 02B-200009827-20210520-2021-05-028-DE
 Date de télétransmission : 27/05/2021
 Date de réception préfecture : 27/05/2021

2. Avenants

| N° du marché | Intitulé de l'avenant | Contenu de l'avenant |
|--------------|---|---|
| 2018-021 | Avenant 1 au marché 2018-021 relatif à la réception et à la valorisation des cartons bruns - secteur Grand Ajaccio | ajout de prestation et de prix prix pour les apports valorisables des pros déjà triés baisse par rapport au prix initial |
| 2020-024 | Avenant 1 au marché 2020-024 relatif à l'accès des administrés de Casinca à la déchetterie de Follelli (marché transféré) | ajout de prestation et de prix prix pour le tout venant pour envoi vers plateforme de tri baisse par rapport au prix initial |
| 2018-028 | Avenant 1 au marché de réception, tri, conditionnement et chargement des matériaux issus de la collecte sélective des emballages légers du territoire | ajout de prestation et de prix nouveaux prix de reprises et intégration bouquins 2 |
| 2019-024 | Avenant n.1 au marché de fourniture de pneumatiques destinés aux engins de chantier et prestations annexes (2019-024) | ajout de nouvelles références avec de nouveaux prix |
| 2019-035 | Avenant 1 au marché 2019 035 Fourniture et livraison GNR et essence en mélange secteur Bastia et cap corse | Modification prix avec arrondi pour résoudre un problème de facturation du titulaire et ajout ad blue |
| 2019-036 | Avenant 1 au marché 2019 036 Fourniture et livraison GNR et essence en mélange secteur centre corse | Modification prix avec arrondi pour résoudre un problème de facturation du titulaire et ajout ad blue |
| 2019-032 | Avenant 1 au marché 2019 032 Fourniture et livraison GNR et essence en mélange secteur grand Ajaccio | Modification prix avec arrondi pour résoudre un problème de facturation du titulaire et ajout ad blue |
| 2019-033 | Avenant 1 au marché 2019 033 Fourniture et livraison GNR et essence en mélange secteur extrême sud | Modification prix avec arrondi pour résoudre un problème de facturation du titulaire et ajout ad blue |
| 2019-034 | Avenant 1 au marché 2019 034 Fourniture et livraison GNR et essence en mélange secteur Balagne | Modification prix avec arrondi pour résoudre un problème de facturation du titulaire et ajout ad blue |
| 2018-010 | Avenant n°2 au marché 2018.010 Mission d'assistance à Maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du centre de tri du Grand Bastia | Changement de l'un des cotraitants membre du groupement titulaire du marché |
| 2018-011 | Avenant n°1 au marché 2018.011 Mission d'assistance à Maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de l'équipement multimodal du Nord ouest (Balagne) | Changement de l'un des cotraitants membre du groupement titulaire du marché |

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20210520-2021-05-028-DE
Date de télétransmission : 27/05/2021
Date de réception préfecture : 27/05/2021

| | | |
|----------|---|---|
| 2018-012 | Avenant n° 2 au marché 2018.010 Mission d'assistance à Maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de l'équipement multimodal de l'Extrême Sud | Changement de l'un des cotraitants membre du groupement titulaire du marché |
|----------|---|---|

3. Délibérations du Bureau

| Décembre 2020 | |
|----------------------|--|
| 2020 12 089 | <p>Autorisation de signature du marché – Transport des Omr depuis un quai situé en région ajaccienne vers un centre de traitement</p> <p>A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du SYVADEC ou son représentant à signer les pièces contractuelles de l'accord-cadre relatif au transport des OMr depuis un quai situé en région ajaccienne vers un centre de traitement, conclus avec le groupement d'entreprises CORSE EURODECHETS / ENVIRONNEMENT SERVICES pour un montant estimatif de 1.716.283,70€ HT</p> |
| 2020 12 090 | <p>Autorisation de signature du marché- Valorisation du bois des recycleries du Syvadec de l'extrême sud</p> <p>A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du SYVADEC ou son représentant à signer les pièces contractuelles de l'accord-cadre relatif à la valorisation du bois des recycleries du Syvadec de l'extrême sud, conclu avec la société transport Agostini pour un montant estimatif de 228.050,00 €</p> |
| 2020 12 091 | <p>Bilan de convention de prestations de services avec la CC Oriente période 2017-2019</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le bilan de la convention 2017-2019 liée à la valorisation des flux issus de la collecte sélective en lien avec les filières régionales et d'autoriser le versement en faveur de la Communauté de l'Oriente d'un montant de 37.697 €</p> |
| 2020 12 092 | <p>Bilan de convention de prestations de services avec la CC Fium'orbu Castellu période 2017-2019</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le bilan de la convention 2017-2019 liée aux transports et à la valorisation des flux issus de la collecte sélective en lien avec les filières régionales et d'appeler le versement en faveur du Syvadec par la Communauté du Fium'orbu Castellu d'un montant de 207.648 €</p> |
| 2020 12 093 | <p>Bilan de convention de prestations de services avec la CC Pieve d'Ornano période 2017-2019</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le bilan de la convention 2017-2019 liée à la valorisation des flux issus de la collecte sélective en lien avec les filières régionales et d'autoriser le versement en faveur de la Communauté de la Pieve d'Ornano d'un montant de 12.543 €</p> |
| 2020 12 094 | <p>Demande d'aide pour la densification du réseau de collecte textile – Phase finale</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le plan de financement de l'opération estimée à 186.000 € et autorisé le Président du SYVADEC ou son représentant à déposer une demande de subvention à hauteur de 70% de cofinancement auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, ou à défaut, au meilleur taux possible de subvention pour le financement de cette opération, le solde ainsi que la TVA restant à la charge du SYVADEC sur fonds propres</p> |
| 2020 12 095 | <p>Demande de subvention pour l'acquisition d'une recyclerie mobile dans le secteur d'Ajaccio</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le plan de financement de l'opération estimée à 400.000 € et autorisé le Président du SYVADEC ou son représentant à déposer une demande de subvention à hauteur de 70% de cofinancement auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, ou à défaut, au meilleur taux possible de subvention pour le financement de cette opération, le solde ainsi que la TVA restant à la charge du SYVADEC sur fonds propres</p> |

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20210520-2021-05-028-DE
Date de télétransmission : 27/05/2021
Date de réception préfecture : 27/05/2021

| Février 2021 | |
|---------------------|---|
| 2021 02 001 | <p>Autorisation de signature du marché de Réception, stockage et chargement du verre en région ajaccienne</p> <p>A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du SYVADEC ou son représentant à signer les pièces contractuelles de l'accord-cadre relatif à la réception, au stockage et au chargement du verre en région ajaccienne, attribué à l'entreprise CORSE EURODECHETS pour un montant estimatif de 68 200 €.</p> |
| 2021 02 002 | <p>Autorisation de signature du marché de location d'engins de chantier pour les installations du SYVADEC</p> <p>A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du SYVADEC ou son représentant à signer les pièces contractuelles de l'accord-cadre relatif à la location d'engins de chantier pour les installations du Syvadec selon les 2 lots géographiques suivants :</p> <p>Lot 1 : secteur ouest de la Corse (Grand Ajaccio) avec l'entreprise LOCA + pour un montant estimatif de 32.350 € H.T</p> <p>Lot 2 : secteur Centre, Balagne, Extrême Sud, et Nord de la Corse avec l'entreprise LOCA+ pour un montant estimatif de 76.300 € H.T.</p> |
| 2021 02 003 | <p>Autorisation de signature d'un compromis de vente du bâtiment « Palais du mobilier »</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • autorisé Monsieur le Président à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à la vente de cet immeuble par vente de gré à gré, dite amiable, dans les conditions prévues au code général des collectivités territoriales ; • fixé le prix de vente à 515 000 €, les frais de notaire étant à la charge de l'acquéreur • autorisé Monsieur le Président à signer le compromis de vente qui sera dressé par un notaire et sous réserve de la levée des conditions suspensives, l'acte authentique à intervenir et tout document afférent à cette vente. • autorisé Monsieur le Président à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif de la présente délibération. |
| 2021 02 004 | <p>Remboursement des dépenses engagées par la CC Celavo Prunelli pour le stockage provisoire de balles de déchets</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le remboursement des dépenses liées aux zones de stockage de Carbuccia selon le cadre fixé par la délibération 2019-11-094 et autorisé le remboursement de ces dépenses à hauteur de 16.735 €.</p> |
| 2021 02 005 | <p>Autorisation de stationnement de la recyclerie mobile</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé la formalisation d'une convention d'occupation et autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions d'occupation relatives au stationnement de la recyclerie mobile.</p> |
| 2021 02 006 | <p>Demande de subvention pour les campagnes de communication sur tri et le compostage</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le plan de financement de l'opération estimée à 180.000 € et ont autorisé le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de subvention à hauteur de 70 % auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, ou à défaut au meilleur taux de subvention, le reste de l'opération étant financé sur fonds propres.</p> |
| 2021 02 007 | <p>Demande subvention pour un chargé de mission pour le réemploi et l'économie circulaire (contrat de projet de 3 ans)</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le plan de financement de l'opération estimée à 138.000 € et autorisé le Président du SYVADEC ou son représentant à déposer un dossier de demande de subvention à hauteur de 24 000 € par an auprès de l'ADEME, ou à défaut au meilleur taux de subvention, pour le financement de ce contrat de projet, sur une durée de trois ans, le reste de l'opération étant financé sur fonds propres.</p> |

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20210520-2021-05-028-DE
Date de télétransmission : 27/05/2021
Date de réception préfecture : 27/05/2021

| | |
|-------------------|---|
| 2021 02 008 | <p>Demande de financement dans le cadre d'un contrat de projet pour l'optimisation du tri et la fiscalité incitative</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le plan de financement de l'opération estimée à 184.000 € et autorisé le Président du SYVADEC ou son représentant à déposer un dossier de demande subvention à hauteur de 24 000 € par an auprès de l'ADEME, ou à défaut au meilleur taux de subvention, pour le financement de ce contrat de projet, sur une durée de trois ans, le reste de l'opération étant financé sur fonds propres.</p> |
| Avril 2021 | |
| 2021 04 019 | <p>Demande de subvention pour la finalisation du réseau de collecte des textiles usagés– Délibération modificative</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le plan de financement de l'opération estimée à 75.000 € et autorisé le Président du SYVADEC ou son représentant à déposer une demande de subvention à hauteur de 70% de cofinancement auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, ou à défaut, au meilleur taux possible de subvention pour le financement de cette opération, le solde ainsi que la TVA restant à la charge du SYVADEC sur fonds propres.</p> |
| 2021 04 020 | <p>Autorisation de signature - Vérification, entretien, réparation des compacteurs à déchets et équipements annexes des installations du Syvadec- 2 lots</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont autorisé le Président du SYVADEC ou son représentant à signer les pièces contractuelles de l'accord-cadre relatif à la location d'engins de chantier pour les installations du SYVADEC pour les lots suivants :</p> <p>Lot 1 : Vérification trimestrielle des compacteurs avec l'entreprise SOCOTEC équipements, pour un montant estimatif de 3 500€HT,</p> <p>Lot 2 : Entretien, réparation des compacteurs et des équipements annexes avec le groupement solidaire AC2I et EGC, pour un montant estimatif de 45 100€HT.</p> |
| 2021 04 021 | <p>Autorisation de signature- Avenant n°1 au marché d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour le CTV du Grand Ajaccio</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé l'avenant au marché visant à la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le projet de centre de tri et de valorisation de la région ajaccienne lié aux évolutions réglementaires et techniques et autorisé le représentant de la CAPA à signer au nom et pour le compte du Syvadec dans le cadre du mandat de délégation de maîtrise d'ouvrage.</p> |
| 2021 04 022 | <p>Remboursement des dépenses engagées par la CC Costa Verde pour le stockage provisoire de balles de déchets</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le remboursement des dépenses liées aux dépenses de terrassement pour le site de Levole, site de stockage de balles et autorisé le remboursement de ces dépenses à hauteur de 39.900 €.</p> |
| 2021 04 023 | <p>Règlement intérieur des véhicules de services- utilisation des véhicules techniques</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé la charte d'utilisation des véhicules techniques et autoriser l'amendement du règlement intérieur des véhicules de service afin de l'intégrer</p> |

Il est demandé aux membres du comité de bien vouloir prendre acte de ces décisions prises par délégation.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20210520-2021-05-028-DE
Date de télétransmission : 27/05/2021
Date de réception préfecture : 27/05/2021

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L.5211-1 et L.5711-1

Vu la délibération n°2020-08-055 du 18 août 2020 portant détermination des délégations du Comité au Président

Vu la délibération n°2020-12-098 du 16 décembre 2020 portant détermination des délégations du Comité au Bureau syndical

Ouïe l'exposé de M. Xavier POLI

A l'unanimité:

- Donne acte au rapporteur des explications entendues,
- Prend acte du compte rendu des dernières décisions prises par le Président et le Bureau Syndical sur la période de décembre 2020 à avril 2021

Fait et délibéré à Corte les jours, mois et an que dessus,



Pour extrait certifié conforme
Pour le Président,
Le Vice président

Xavier POLI

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du SYVADEC et peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bastia.

Acte de réception en préfecture
02B-200009827-20210520-2021-05-028-DE
Date de télétransmission : 27/05/2021
Date de réception préfecture : 27/05/2021